



Bidart

Galerie d'exposition Pili Taffernaberry

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION - Année 2012

- Vous êtes :** Amateur Association Professionnel
 Semi-professionnel Groupement d'artistes
 Autres. (Préciser) : _____

Raison sociale : _____

Prénom (s) / Nom (s) : _____

Nom d'artiste : _____

Adresse complète : _____

Téléphone fixe : ____/____/____/____/____/ **Téléphone port :** ____/____/____/____/____/

Courriel : _____@_____ / **Site Internet/Blog :** _____

► **Semaine d'exposition souhaitée ? (mentionner 3 choix)**

⚠ *Les expositions débutent un vendredi matin et se terminent le jeudi soir :*

1/ Du ____/____/____/ au ____/____/____/

2/ Du ____/____/____/ au ____/____/____/

3/ Du ____/____/____/ au ____/____/____/

► **Style d'art :**

- Sculpture Graphisme Photographie Peinture
 Autres précisez : _____

► **Quels sont les techniques utilisées :**

► **Thème de l'exposition en quelques lignes :**

► **Comment avez-vous connu la Galerie d'exposition Pili Taffernaberry ?**

Date : ____/____/____

Signature :

► **Modalités de pré-inscription :**

Merci de bien vouloir retourner :

- Cette fiche de pré-inscription accompagnée d'un dossier photographique comprenant 3 visuels (libres de droits à des fins promotionnelles) envoyés par mail ou fournis sur clés usb au format jpg haute définition,
- un texte de présentation de l'exposition (mini. 5 lignes) maximum 1 page A4, dans ce cas, proposer également un condensé.

Par courrier à

Mairie de BIDART – POLE CULTURE
 Service des Affaires culturelles - Place Sauveur Atchoarena - BP 10 - 64 210 Bidart
 Tél. 05 59 54 68 59 - Fax. : 05 59 26 56 71

Ou par mail à : culture@bidart.fr

► **Inscription définitive :**

Le service des Affaires culturelles tiendra l'exposant informé de la décision du comité de sélection. Si la demande est acceptée, le dossier devra être complété des éléments ci-dessous :

- Présent règlement et annexes jointes signés et précédés de la mention « lu et approuvé »,
- Chèque de règlement libellé à l'ordre du Trésor public,
- Chèque de caution d'un montant de 100 € libellé à l'ordre du Trésor public (initialement non encaissé)

*** Toute pièce manquante au dossier empêchera la pré-inscription du candidat**